



Créé en 2000, le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) agit à l'échelle de 5 Communautés de Communes sur des thématiques très diversifiées : aménagement du territoire (SCoT), développement économique (industrie, tourisme, agriculture), environnement (éco-mobilité, politiques environnementales et climatiques, GEMAPI), établissements d'enseignements artistiques, transports scolaires...

Au 1^{er} janvier 2019, le Syndicat du Pays de Maurienne a acquis la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette évolution majeure pour la structure lui permet de mettre en œuvre les études et travaux nécessaires à la protection des personnes et des infrastructures de la vallée ainsi que de porter des projets liés à la restauration ou la préservation des milieux aquatiques de son territoire, le périmètre de cette compétence correspondant à celui du bassin versant de l'Arc.

Le Syndicat du Pays de Maurienne recherche un(e) chargé(e) de mission GEMAPI

CONTEXTE

Sous l'autorité directe du Vice-président en charge de la gestion des rivières et des milieux aquatiques, de la directrice du syndicat et de la cheffe de pôle, le (ou la) chargé(e) de mission assurera la mise en œuvre des actions relevant du bloc de compétences GEMAPI, en lien étroit avec les Communautés de Communes.

Cette équipe est actuellement composée de 6 personnes :

- quatre chargés de mission dédiés au suivi d'opérations (études et travaux), aux Etudes de Danger des systèmes d'endiguement (SE), au suivi de ces SE,
- une chargée de mission dédiée à l'animation territoriale, à l'élaboration d'un dossier PAPI 3 et au suivi de démarches contractuelles,
- une cheffe de pôle chargée de la coordination de l'équipe et d'un volet opérationnel (suivi d'études et de travaux). Elle fournit également un appui sur le suivi des démarches contractuelles.

L'équipe a en charge la mise en œuvre de la GEMAPI sur des domaines techniques très variés et exigeants : gestion des ouvrages de protection contre les inondations (systèmes d'endiguement), hydromorphologie, hydraulique fluviale et torrentielle.

Ces missions sont exercées dans un contexte de montagne, dans lequel les inondations ont fréquemment un caractère torrentiel (imprévisibilité, forte énergie, importance du transport solide).

À titre informatif : <https://www.youtube.com/watch?v=ojEm8NnUTMk>

<https://youtu.be/HShd13Om1-I>

Par ailleurs, le territoire de la Maurienne présente des spécificités qui complexifient la gestion du bassin versant :

- Caractéristiques topographiques (vallée étroite « dominée » par des hauts versants) et géologiques propices à la formation de laves torrentielles dans de nombreux sous bassins versants (volumes sédimentaires conséquents) ;
- Forte pression dans le lit majeur de l'Arc liée principalement aux infrastructures de transport (voies de communication : autoroute, route départementale, voie SNCF et futur Lyon-Turin) et plus ponctuellement à la pression démographique (Modane, St Michel de Maurienne, St Jean de Maurienne, La Chambre, Val d'Arc), et à l'occupation industrielle de l'espace ;
- Anthropisation majeure du régime hydrologique pour la production d'hydroélectricité.

MISSIONS (à titre indicatif, non exhaustif)

Conduite d'opérations (60 % ETP)

- Travaux
 - Missions de maîtrise d'ouvrage et éventuellement de maîtrise d'œuvre pour des opérations de construction ou de réhabilitation d'ouvrages de protection contre les inondations : être le référent des services de l'Etat pour les dossiers réglementaires (rédaction en régie ou déléguée), piloter l'opération et sa commande publique (en rédigeant notamment les pièces de marchés pour les études préalables / la maîtrise d'œuvre / les travaux), encadrer les travaux, assurer les missions administratives associées à la planification budgétaire de ces opérations, animer la thématique foncière... ;
 - Missions de maîtrise d'ouvrage et éventuellement de maîtrise d'œuvre pour des opérations d'entretien de la végétation à l'échelle du bassin versant (Arc et ses affluents, cours d'eau et ouvrages) : diagnostiquer les besoins en entretien, en partenariat avec les communes, accompagner le prestataire en charge de l'entretien sur la vallée, participer à la construction du programme pluriannuel d'entretien, gérer l'aspect foncier...
 - Missions de maîtrise d'ouvrage et éventuellement de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'entretien sédimentaire (étude et programmation, possiblement en régie).
- Etudes
 - Etudes portées par le syndicat, notamment celles inscrites au Programme d'Etudes Préalables au PAPI 3 ou celles relatives à la préservation des milieux aquatiques : être l'interlocuteur des services de l'Etat pour les dossiers réglementaires (rédaction en régie ou déléguée), piloter la mise en œuvre de l'étude et sa commande publique (en rédigeant notamment les pièces de marchés), suivre le déroulement de l'étude et

animer les temps d'échanges, assurer les missions administratives associées à la planification budgétaire de ces études... Le contenu du Programme d'Etudes Préalables au PAPI 3 (en cours) et du Contrat de Bassin 2020-2022 (terminé) sont consultables sur le site internet du Syndicat.

- Assurer l'assistance technique auprès des collectivités, des usagers et des riverains
- Assurer la surveillance et la mise en œuvre d'intervention d'urgence post-crue (visites, conseils, suivi de chantiers...).

Suivi réglementaire des systèmes d'endiguement (40% ETP)

- Mise en œuvre de la réglementation sur les ouvrages de protection contre les inondations (études de dangers) : gestionnaire d'une cinquantaine de SE, le SPM s'appuiera sur les compétences du (de la) chargé(e) de mission pour déposer les dossiers de demande d'autorisation qui permettront la régularisation de l'ensemble de ces ouvrages, cette mission étant prise en charge par ailleurs par une partie de l'équipe déjà en place. Une part importante de cette mission sera consacrée à la maîtrise foncière des ouvrages (mise en place de servitudes MAPTAM, mises à disposition d'ouvrages...). Le (ou la) chargé(e) de mission participera à l'élaboration des documents permettant de définir l'organisation du SPM et d'éventuels partenaires pour assurer la gestion des ouvrages en toutes circonstances et en période de crue.
- Assurer les missions dévolues au gestionnaire de systèmes d'endiguement : réponses DT/DICT, formulation de prescriptions pour les chantiers dans l'emprise des SE, accompagnement lors des phases de chantiers.
- Suivi régulier des SE : visites régulières des ouvrages, surveillance en période de crues, rédaction des pièces réglementaires liées au suivi de ces ouvrages et accompagnement des bureaux d'études agréés pour les documents spécifiques de suivi (réalisation en régie possible selon les compétences de l'équipe).

Les missions seront ajustées en tenant compte du profil du candidat retenu et des compétences et expériences des agents déjà en poste.

PROFIL

- **Poste ouvert aux agents titulaires de la fonction publique territoriale ou aux contractuels de droit public ;**
- Diplôme : Bac +5 avec spécialités en hydraulique fluviale et torrentielle ou en génie civil ;
- **Expérience professionnelle d'au moins 1 an dans ce domaine.** Une expérience en suivi de chantiers (maîtrise d'œuvre notamment) sera appréciée.
- Connaissance des différentes procédures et institutions afférentes à la GEMAPI ;
- Connaissance du cadre réglementaire dans le domaine de l'eau (gestion des milieux aquatiques, risque inondation, Loi sur l'Eau) ;
- Connaissances sur le contexte réglementaire lié aux Etudes de Danger appréciées ;
- Connaissances techniques indispensables en hydraulique fluviale et en hydromorphologie ;
- Connaissances techniques appréciées en hydraulique torrentielle (torrents à charriage ou à lave) ;
- Connaissances techniques en géotechnique et en génie civil appréciées ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ;

- Expériences dans la conduite de projets de territoire, concertation avec les acteurs locaux ;
- Expériences appréciées dans le montage et le suivi de dossier réglementaire ;
- Expériences dans la commande publique ;
- Maîtrise des outils informatiques courants et cartographiques (QGIS). La maîtrise de logiciels de DAO/CAO (type AutoCAD) est particulièrement recherchée.

SAVOIR-ETRE

- Dynamique, sens de l'organisation en fonction des priorités ;
- Autonome, tout en appréciant le travail en équipe ;
- Sens de la stratégie, de la médiation et de la concertation ;
- Aptitude à écouter et à convaincre ;
- Adaptabilité ;
- Esprit d'analyse et de synthèse, qualité rédactionnelle.

CONDITIONS CONTRACTUELLES

- Poste en catégorie A (ingénieur) de la fonction publique territoriale (titulaire ou, à défaut, contractuel de la fonction publique avec un contrat à durée déterminée de 3 ans, renouvelable) ;
- Poste à temps plein (37 heures hebdomadaires) avec RTT (12 j/an) ;
- Télétravail éventuel, sous réserve d'acceptation, après 6 mois d'exercice (1 à 2 j maximum) ;
- Rémunération selon expériences et compétences.

DIVERS

- Permis B + voiture (remboursement kilométrique selon un barème prédéfini) ;
- Les missions impliquent de nombreuses sorties sur le terrain (diagnostic le long des cours d'eau en terrain parfois escarpé, conditions météorologiques parfois dégradées...).
- Lieu de travail : Saint-Jean-de-Maurienne (73300) ;
- Prise de poste : 4^{ème} trimestre 2024 (à titre indicatif).

RECEPTION DES CANDIDATURES JUSQU'AU 16 SEPTEMBRE 2024

Adresser CV et lettre de motivation à Monsieur le Président du Syndicat du Pays de Maurienne par email à l'adresse suivante : coordination.rivieres@maurienne.fr

Renseignements complémentaires : Madame Séverine DECROO, cheffe de pôle (téléphone : 04 58 81 10 17)